

Finale Nationales

Poussins / Benjamins / Seniors

COURBEVOIE

28
03

DÈS
9H

ENTRÉE
LIBRE

COURBEVOIE



CSN
PATINAGE
ARTISTIQUE



BUVETTE SUR PLACE

PATINOIRE THIERRY MONIER - PLACE CHARRAS

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du Club Olympique de Courbevoie ont le plaisir de vous inviter à participer aux **Championnats de France et à la Coupe de France Poussins, Benjamins, Seniors** qui se dérouleront le **samedi 28 mars 2026** à la patinoire Thierry Monier de Courbevoie.

Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux patineurs de niveau national licenciés FFSG pour la saison 2025/2026 (licence compétition Patinage Artistique ou extension Patinage Artistique obligatoire) et sélectionnés par la CSNPA.

Le règlement complet est disponible sur le site de la CSNPA, cf. BOOK 2025/2026 :

<https://sites.google.com/site/csnpatinage/>

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles pour votre inscription.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Au plaisir de vous accueillir prochainement, recevez nos sportives salutations.

L'équipe du Club Olympique de Courbevoie

MODALITES D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription	21 février 2026
Date limite de réception du règlement	28 février 2026
Musique	6 mars 2026
Tirage au sort	20 mars 2026
Compétition	28 mars 2026

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- Conformément au règlement de la CSNPA, les sélections aux finales seront officialisées à l'issue du dernier Tournoi de France de la saison, publiées en ligne sur le site de la CSNPA et envoyées aux clubs organisateurs.
- Les inscriptions sont à confirmer par les clubs à :
tdf.csnpa@gmail.com
Copie à : marielle.coc92@gmail.com et dalila.coc92@gmail.com.
- Les patineurs devront être en possession, le jour de l'inscription, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2025/2026. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- En cohérence avec la réglementation CSNPA, aucune récompense ne sera remise en dehors des PODIUMS (tenue de patinage et patins obligatoires lors des podiums sur glace).
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.
- Les horaires de la compétition sont déjà publiés sur le site de la CSNPA.
- Les fiches de contenus des programmes à jour sont à saisir obligatoirement en ligne sur le site de la CSNPA via le formulaire dématérialisé mis en place, au moment de l'inscription.
- Le tirage au sort des différentes finales (Championnats de France, Coupe de France) sera réalisé informatiquement de manière aléatoire et publié sur le site de la CSNPA au maximum 8 jours avant la compétition, soit le 20 mars 2026.

- **Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à : jc.mb@free.fr, en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : WeTransfer) au plus tard le 6 mars 2026.**

Le nom des fichiers musicaux doit être au format :

Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : Poussin Femme DEGLACE Axelle.mp3).

Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le montant de l'inscription est de 65 € pour les individuels.

Le règlement est à adresser avant le 28 février 2026, par virement bancaire sur le compte suivant en précisant impérativement le nom de votre club :

IBAN : FR76 3006 6102 5100 0202 4480 352

BIC : CMCIFRPP

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier qui doit nous parvenir impérativement dans la semaine qui suit l'inscription, soit jusqu'au 28 février maximum. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné.

Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical). Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail ainsi qu'à tdf.csnpa@gmail.com.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mails : marielle.coc92@gmail.com – dalila.coc92@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Vous trouverez à la patinoire une buvette avec restauration rapide.

Un photographe sera présent tout au long de la compétition.

Concernant les hébergements, vous avez plusieurs possibilités (liste non exhaustive) :

- Hôtel Mercure Paris La Défense - 30 Rue Baudin, 92400 Courbevoie
- Hôtel ibis Paris La Défense - 37 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie
- Best Western Hôtel Rives de Paris La Défense - 85 boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie
- Apart hôtel Adagio la Défense Courbevoie - 2-4 place des Pléiades, 92400 Courbevoie
- Apart hôtel Adagio Access La Défense - Place Charras 1 Rue de Bitche, 92400 Courbevoie
- Hôtel la Régence - 69 avenue Gambetta, 92400 Courbevoie